

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles

Annexe 2 – Tableau de suivi des extrants et des effets

Objectifs	Indicateurs	Données de référence	Cibles (redistribution 2020)	Sources des données	Fréquence de la collecte
Contribuer au financement d'activités municipales visant l'élaboration, la révision, la modification et la mise en œuvre des PGMR	Nombre de PGMR en vigueur à l'intérieur des délais prescrits par la LQE pour l'année de référence	2017 : 90 2018 : 91	91	PGMR	Annuelle
	Nombre de rapports annuels de mise en œuvre des PGMR transmis dans les délais prévus	2017 : 90 2018 : 91	91	Rapport de suivi de la mise en œuvre des PGMR	
	Nombre de municipalités bénéficiaires du Programme	2017 : 1 106 2018 : 1 115	1 115	Programme	
Réduire la quantité de matières résiduelles destinées à l'élimination	Nombre de municipalités qui ont accès à l'enveloppe réservée à la gestion des matières organiques	2017 : 326 2018 : 359	450	Rapport de suivi de la mise en œuvre des PGMR (Annexe 1)	Annuelle
	Quantité de matières résiduelles éliminées par habitant au Québec pour les matières considérées dans le calcul de la performance territoriale	Ordures ménagères et ICI : 2015 : 522 kg/hab. 2018 : 495 kg/hab.	Ordures ménagères et ICI : 480 kg/hab.	Rapports annuels des lieux d'élimination et des centres de transfert	